

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

Extrait du registre des délibérations du Bureau syndical

Réunion du mercredi 12 juillet 2023

Date de convocation : 6 juin 2023	Nombre de membres { présents : 11 absents : 9
Nombre de membres en exercice : 20	
Date d'affichage : 27 juillet 2023	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 11
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0 } — **Décision n° B2023-42**

OBJET : Marché de supervision de l'IRVE

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le DOUZE du mois de JUILLET, mercredi à 14 heures 30, les membres du Bureau du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 6 juin 2023.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. François BRODZIAK, Président, MM. Christophe CABRI, Jean-Luc FOURRÉ, Thierry LESAUVAGE, Jean-Marie PETIT et Daniel BOURSIER, Vice-présidents, MM. Sylvain LESPINASSE, Patrick ORGERON, Jacky PROUTEAU, Christian LUCAZEAU et Jean-Paul GOUSSARD formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS : M. Denis ROUYER, Mme Lydie DEMENÉ, M. Christophe BERTAUD, Mmes Mariette ADOLPHE et Marcelle LYONNET, MM. Pierre GEOFFROY et Bruno GAILLOT,

ÉTAIENT ABSENTS : MM. Julien DURESSAY et Franck PETITFILS,

M. Jean-Luc FOURRÉ est élu secrétaire de séance à l'unanimité.



M. le Président rappelle que le SDEER a décidé de rejoindre Mobive, le réseau de bornes de recharge de véhicules électriques initié par les cinq syndicats départementaux d'énergies d'Aquitaine et désormais étendu à onze syndicats d'énergie de Nouvelle-Aquitaine.

Ce réseau est actuellement supervisé par un seul opérateur, Izivia, depuis 2020, qui assure également le service aux usagers (site Internet, plateforme téléphonique, monétique). Le marché passé avec Izivia arrive à échéance en mai 2024.

Le syndicat TE47, qui assure l'animation du groupement de commandes des syndicats d'énergies de Nouvelle-Aquitaine pour la recharge de véhicules électriques, propose de lancer un nouveau marché de supervision et de services aux usagers en fin d'année 2023, pour poursuivre l'externalisation de la supervision des infrastructures d'IRVE de Mobive à compter de mai 2024.

M. le Président propose au Bureau de lui donner mandat pour engager le SDEER dans les appels d'offres qui seront lancés par TE47 à cet effet, et dans les marchés passés par lui.



LE BUREAU SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Accepte les propositions qui viennent de lui être présentées.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Le Président,
François BRODZIAK*

*Le Secrétaire de séance,
Jean-Luc FOURRÉ,
Vice-président*